

OBJET : ELECTION D'UN REPRÉSENTANT TITULAIRE AU SYNDICAT MIXTE POUR LE CHAUFFAGE URBAIN ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS (SIMACUR) POUR LA COMMUNE DE MASSY

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	77
Présents	:	53
Présents et représentés	:	69
Votants	:	69

Le mercredi 18 octobre 2017, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 12/10/2017, s'est réuni à 21h00, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

DELEGUES PRESENTS

Mme. Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme. Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme. Martine	CINOSI-GIRARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Fabienne	GERARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Geneviève	BESSE	Commune de Epinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean	HAVEL	Commune de Gif-sur-Yvette
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
M. Frédéric	DURO	Commune d'Igny
Mme. Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme. Anne	BERCHON	Commune de la Ville du Bois
Mme. Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
Mme. Ouïam	HAMMAN	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
M. Jean	ROZNOWSKI	Commune des Ulis
M. Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau
Mme. Florence	LORTON	Commune de Longjumeau
M. Olivier	THOMAS	Commune de Marcoussis
Mme. Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy

Délibération n° 2017-250

Mme. Michèle	FRERET	Commune de Massy
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
M. Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
M. Serge	MORONVALLE	Commune de Massy
M. Pierre	OLLIER	Commune de Massy
Mme. Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
Mme. Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
Mme. Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
Mme. Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Michel	ROUYER	Commune de Palaiseau
M. Christian	PAGE	Commune de Saclay
M. Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
M. François	HILLION	Commune de Vauhallan
M. Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme. Caroline	FOUCAULT	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Patrick	BATOUFFLET	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Patrice	GILBON	Commune de Villiers-le-Bâcle

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

M. Jean-Paul BENEYTOU donne pouvoir à Mme. Martine CINOSI-GIRARD

Mme. Patricia VINCENT donne pouvoir à Mme. Fabienne GERARD

M. Yann CAUCHETIER donne pouvoir à M. Michel BOURNAT

Mme. Michèle DESCAMPS donne pouvoir à M. Jean ROZNOWSKI

M. Babacar FALL donne pouvoir à Mme. Françoise MARHUENDA

Mme. Sandrine GELOT donne pouvoir à M. Rémi BETIN

M. Jacques LEPELTIER donne pouvoir à Mme. Florence LORTON

M. Bernard LAFFARGUE donne pouvoir à Mme. Michèle FRERET

Mme. Bouchra LAOUES donne pouvoir à M. Mustapha MARROUCHI

Mme. Sylvianne RICARDEAU donne pouvoir à M. Vincent DELAHAYE

M. Claude PONS donne pouvoir à Mme. Isabelle KLJAJIC

Délibération n° 2017-250

M. David ROS donne pouvoir à Mme. Michèle VIALA
M. Grégoire de LASTEYRIE donne pouvoir à M. Pierre COSTI
M. Gilles CORDIER donne pouvoir à Mme. Michelle CHENIAUX
M. Hervé PAILLET donne pouvoir à Mme. Véronique LEDOUX
M. Gérard DOSSMANN donne pouvoir à M. Thomas JOLY
Mme. Lucie SELLEM suppléant de M. Franck GAUDART
Madame Caroline FANGET suppléant de M. Stéphane BAZILE

DELEGUES ABSENTS

M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
Mme. Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
M. François	PELLETANT	Commune de Linas
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
M. Olivier	SEGBO	Commune de Longjumeau
Mme. Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
Mme. Véronique	CHATEAU-GILLE	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES

Secrétaire de séance : Mme Catherine DELAITRE

Objet : ELECTION D'UN REPRÉSENTANT TITULAIRE AU SYNDICAT MIXTE POUR LE CHAUFFAGE URBAIN ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS (SIMACUR) POUR LA COMMUNE DE MASSY

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de M. Jean-François VIGIER.

VU le Code électoral ;

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.5711-1, L.5211-7 et L.5211-61 ;

VU l'arrêté préfectoral n°2015-PREF.DRCL/n°718 du 02 octobre 2015 portant périmètre d'un EPCI à fiscalité propre issu de la fusion de la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay, de la Communauté d'agglomération Europ'Essonne avec extension aux communes de Verrières-le-Buisson et Wissous et la création au 1^{er} janvier 2016 de la Communauté d'agglomération « Communauté Paris-Saclay » couvrant un périmètre de 27 communes ;

VU la création au 1^{er} janvier 2016 de la Communauté d'agglomération « Communauté Paris-Saclay » ;

VU la délibération n°2016-35 du Conseil communautaire de la Communauté Paris-Saclay du 7 janvier 2016 portant demande d'adhésion au Syndicat Mixte Massy-Antony-Hauts-de-Bievre (SIMACUR) pour la compétence « Traitement » de la compétence « Ordures ménagères » pour les communes de Chilly-Mazarin, Massy, Verrières-le-Buisson et Wissous ;

VU la délibération n°20160316-02 du 16 mars 2016 du Comité syndical du SIMACUR portant approbation de l'adhésion de la Communauté Paris-Saclay au syndicat pour les communes de Chilly-Mazarin, Massy, Verrières-le-Buisson et Wissous et pour la compétence relative au traitement des déchets et assimilés ;

VU la délibération n°2016-316 du 29 juin 2016 portant désignation des représentants de la Communauté Paris-Saclay pour siéger au sein des instances du SIMACUR ;

VU l'arrêté préfectoral n°2016-PREF-DRCL/812 du 25 octobre 2016 portant adhésion de la Communauté Paris-saclay au Syndicat Mixte pour le Chauffage Urbain et le Traitement des Déchets Ménagers (SIMACUR) pour les communes de Chilly-Mazarin, Massy, Verrières-le-Buisson et Wissous pour la compétence « Traitement des déchets et assimilés » ;

VU les statuts du SIMACUR, notamment ses articles 7.1 et 7.3 ;

CONSIDERANT que pour l'administration générale du syndicat, la Communauté Paris-Saclay dispose de 6 délégués (dont au moins 3 délégués de Massy) ;

CONSIDERANT que pour la compétence relative au traitement des déchets ménagers et assimilés, la Communauté Paris-Saclay dispose de de 6 délégués (dont au moins 3 délégués de Massy) ;

CONSIDERANT que chaque collectivité adhérente dispose d'1 délégué suppléant pour 2 titulaires ;

Délibération n° 2017-250

CONSIDERANT qu'il a été décidé que les délégués qui sont élus pour siéger à l'administration générale du syndicat siègent aussi pour la compétence relative des déchets ménagers et assimilés ;

CONSIDERANT la démission de Mme Élisabeth PHLIPPOTEAU, Conseillère communautaire de la commune de Massy, de son mandat de représentante titulaire de la Communauté Paris-Saclay au SIMACUR ;

CONSIDERANT la nécessité d'élire un nouveau représentant titulaire pour la commune de Massy ;

CONSIDERANT que le choix de l'organe délibérant pour l'élection de ses représentants peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre ;

CONSIDERANT que les délégués des EPCI au comité des syndicats mixtes fermés sont élus au scrutin secret uninominal à la majorité absolue ;

CONSIDERANT la candidature M. Pierre OLLIER, Conseiller communautaire de la commune de Massy, pour siéger en qualité de délégué titulaire de la commune de Massy à l'administration générale du SIMACUR et pour siéger pour la compétence relative au traitement des déchets ménagers et assimilés ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

À la majorité absolue des suffrages exprimés,

1. DECIDE de procéder à l'élection du délégué titulaire pour siéger à l'administration générale du SIMACUR et pour siéger pour la compétence relative au traitement des déchets ménagers et assimilés ;

Le candidat est : M. Pierre OLLIER

Les scrutateurs pour le 1er tour sont : Mme Michelle CHENIAUX et M. Pierre COSTI

Résultats de l'élection :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 69
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de bulletins blancs : 1
- Nombres de suffrage exprimés : 68
- Majorité absolue : 35
- Nombres de voix obtenues : 68

M. Pierre OLLIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au 1^{er} tour de scrutin, est désigné délégué titulaire pour siéger à l'administration générale du SIMACUR et pour siéger pour la compétence relative au traitement des déchets ménagers et assimilés ;

2. DECLARE élu et installé dans sa fonction au 1^{er} tour de scrutin à la majorité absolue des suffrages exprimés, M. Pierre OLLIER.

Délibération n° 2017-250

3. PRECISE que la délibération n°2016-316 du 29 juin 2016 portant élection des représentants de la Communauté Paris-Saclay au SIMACUR demeure applicable.

Fait et délibéré le mercredi 18 octobre 2017
Extrait conforme à l'original

Le Président,
Michel BOURNAT



ID Télétransmission : 091-200056232 - 20171018 - lmc 122099 - DE - 1 - 1
Date AR Préfecture : 23/10/2017